
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
*Direction générale
de l'aviation civile*

Arrêté du 3 septembre 2008 portant nomination à la Commission nationale de prévention des nuisances

NOR : *DEVA0820289A*

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, en date du 3 septembre 2008,

Sont nommés membres de la Commission nationale de prévention des nuisances :

- au titre des représentants de l'Etat, M. Bourgin (Alain), adjoint au chef de la mission environnement de la direction des services de la navigation aérienne, en remplacement de M. Huerre (Pierre-Yves), en qualité de premier suppléant ;
- au titre des personnes qualifiées dans le domaine aéronautique, M. Lemoine (Pierre), directeur des aires aéronautiques à Aéroports de Paris, en remplacement de M. Leichtman (Yves), en qualité de second suppléant ;
- au titre des personnes qualifiées dans le domaine aéronautique, Mme Herelier (Elisabeth), chef du service avion à la direction générale des opérations aériennes de la compagnie Air France, en remplacement de M. Alexandre (Bernard), en qualité de titulaire.